

[Bouygues Telecom applique à son tour la fin du roaming en Europe](#)

Après Free et Orange, Bouygues Telecom devance à son tour l'application de la fin des frais d'itinérance en Europe. D'un peu plus de 15 jours. Prévu pour le 15 juin prochain, la « fin du roaming » prend effet ce lundi 29 mai chez la filiale télécoms du groupe Bouygues.

A partir d'aujourd'hui, tous les clients de l'opérateur peuvent profiter de leurs forfaits Sensation comme B&You (sans engagement) sans frais supplémentaires pour les appels, SMS et MMS passés depuis et vers les 28 pays (encore à ce jour) de l'Union européenne et les DOM. Pour l'Internet mobile, entre 20 Mo (pour l'offre B&You 24/24 à 7,99 euros) et 25 Go (forfait Sensation 100 Go à 99,99 euros) peuvent être consommés chaque mois selon les forfaits détenus. Les utilisateurs du forfait Sensation 100 Go profitent également du roaming depuis l'Amérique du Nord à hauteur de 25 Go par mois. Bouygues Telecom en a profité pour faire évoluer son offre en intégrant la voix et les SMS/MMS illimités dans tous les forfaits.

Un projet vieux de 10 ans

L'idée d'élargir à l'ensemble de l'Union européenne l'usage des services mobiles aux mêmes conditions qu'à domicile a pris forme dès 2006 auprès de la Commission européenne qui a initié une baisse tarifaire des coûts d'interconnexion entre opérateur chaque année pour la réduire aujourd'hui à zéro pour le consommateur. La fin de l'itinérance vise à décupler les usages mobiles freinés par des factures jusqu'alors jugées trop élevées. Malgré leur opposition répétée et les tentatives de limiter les risques de pertes de manques à gagner qu'entraîne la fin de l'itinérance, les opérateurs ont dû s'incliner face à la réglementation. Laquelle les protège néanmoins des abus. Un utilisateur ne pourra pas souscrire à un forfait mobile particulièrement avantageux pour l'utiliser essentiellement sur un autre territoire que celui de l'opérateur qui l'a émis.

En France, Free avait été le premier à [élargir à l'international et sur l'ensemble de l'année ses services mobiles](#) sans surcoût. [Orange avait également devancé l'appel de la Commission européenne](#) en proposant les communications en Europe pour les forfaits maison et ceux de Sosh dès le 18 mai. On attend maintenant la réponse de SFR. Si l'opérateur au carré rouge avait immédiatement réagi à l'attaque de Free en [réajustant son offre Red Europe](#), rien n'a encore été annoncé pour l'ensemble de la gamme. Il reste un peu plus de 15 jours à l'opérateur [qui prendra bientôt le nom d'Altice](#) pour se mettre en conformité.

Lire également

[Enfin le bout du tunnel pour la fin des frais de roaming en Europe](#)

[Bouygues Telecom porté par le mobile et la fibre au 1er trimestre](#)

[Bouygues Telecom se prépare à la 5G avec Ericsson](#)